Marseille : Sept chauffeurs de taxi en garde à vue

22/03/2011 à 19h58

Sept chauffeurs âgés d'une quarantaine d'années en garde à vue ! Un réseau de taxis « ripoux » a été démantelé hier par la section du travail dissimulée de la Sûreté départementale des Bouches-du-Rhône.

Agissant sur commission rogatoire du juge Frank Landou, la brigade financière avait depuis plusieurs mois dans le collimateur ces présumés « ripoux » qui escroquaient les clients pris en gare Saint-Charles.
Courses truquées, compteurs trafiqués, faux bons de transport, escroqueries au préjudice des organismes sociaux, etc. : le dossier des enquêteurs est solide. Ils ont été arrêtés à l'aube à leur domicile et sur leur lieu de travail.

Sur les courses détournées, ces trajets plus longs que nécessaires, « Lolo », comme tout le monde l'appelle, a une mise en garde : « Parfois, le chemin le plus court, c'est le chemin le plus long. » Pour éviter les embouteillages de la sortie du Vélodrome un taxi qui passe par la Corniche « ne peut que satisfaire le client ».
Aucune vue de l'esprit ne permettra cependant d'expliquer les faux bons de transport. « Des courses fantômes, soi-disant pour transporter des personnes handicapées, mais qui font l'objet de bons rémunérés au chauffeur fraudeur par des services publics », explique un enquêteur. « Là, ça serait grave », reconnaît Lolo. […]

La Marseillaise